



**Arrêté DGS n° DS 9/6/16/45 portant délégation de signature de Mme
Monique CAMILLERI – de L'IAE**

Le Président de l'Université de Poitiers

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L.712-2 ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Poitiers en date du 13 mai 2016 portant élection de Monsieur Yves JEAN à la présidence de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération du conseil d'UFR en date du 20/04/2012 portant élection de Madame Evelyne LANDE, Directrice de L'IAE;
- Vu l'acte portant désignation de Mme Monique CAMILLERI en qualité de Directeur adjoint aux relations internationales de L'IAE daté du 01/09/2008 ;

Arrête

Article 1 : Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à Mme Monique CAMILLERI, Directrice adjointe aux relations internationales de L'IAE, à l'effet de signer, au nom du Président de l'Université, les actes, décisions, contrats et documents suivants :

- les arrêtés de prise en charge des frais de mission
- les autorisations d'utilisation de véhicule personnel
- tous les actes d'engagement juridique des dépenses (devis, propositions commerciales, contrats, conventions, actes d'engagement) dans la limite d'un montant de 50 000 €
- tous les autres actes d'engagement juridique des recettes propres à la composante hors recherche
- les conventions individuelles de stage, les conventions de tutorat ou monitorat, les conventions de scolarité à l'étranger, les conventions de formation continue, les conventions de formation à distance et toutes conventions individuelles propres aux structures spécifiques d'enseignement de la composante dans le respect du cadre général arrêté par l'établissement

Article 2 : Le présent arrêté, publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers, prend effet à compter de sa transmission au Recteur Chancelier.

Vu le 13 juillet 2016
Le délégataire,

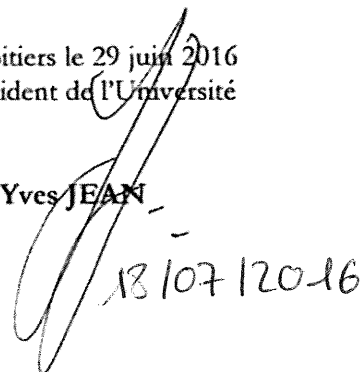
Mme Monique CAMILLERI



Transmis à la Madame la Rectrice, Chancelière des Universités, le

Fait à Poitiers le 29 juin 2016
Le Président de l'Université

Yves JEAN


18/07/2016